

Que l'homme cultive aussi bien le sauvage que le domestique

*François POPLIN**

RÉSUMÉ

Nos animaux sauvages et domestiques s'organisent en couples où les deux éléments, sauvage et domestique, sont liés comme les pôles de l'aimant. Le cas le plus démonstratif est celui du porc et du sanglier, comme celui du chien et du loup, qui subsiste à l'état virtuel malgré la disparition du dernier. Face au lièvre est arrivé au Moyen Âge le lapin, qui joue pour lui le rôle d'espèce seconde en même temps que domestique. Le cerf, sans parent domestique, en trouve un dans le bœuf, qui, lui, n'a plus de parent sauvage ; mais le cerf a aussi des liens importants avec le cheval à travers la chasse. Cette disposition du domestique et du sauvage est nécessaire pour faire notre monde et pour le penser. Par là, nous tenons à l'un tout autant qu'à l'autre.

ABSTRACT

The wild and domestic animals of our world are organized in pairs where the two elements, the wild and the domestic, are linked as are the two poles of a magnet. Among the best instances are the pair of the pig and the boar or that of the dog and the wolf, a pair that still survives despite the extinction of the wolf. To match the hare, the rabbit appeared during the Middle Ages, being both a secondary species and a domestic equivalent of the hare. The stag, however, does not have its domestic equivalent, apart from the ox, which has lost its wild counterpart. The stag is also matched to the horse through hunting. This organization of wild and domestic counterparts is necessary to our making and thinking out our world. Hereby we cling to both its wild and domestic halves.

* Laboratoire d'anatomie comparée, Muséum national d'histoire naturelle, 55 rue de Buffon, 75005 Paris. URA 1415 du CNRS, « Animal, Os et Archéologie ».

A Juliet Clutton-Brock

« C'est donc l'homme qui (...) les rend mille fois plus sauvages qu'ils ne le seraient en effet »

Buffon, *Les animaux sauvages*, 1756.

Les civilisés ont besoin de sauvage. *Eau sauvage* de chez tel grand parfumeur parisien, vêtements de soie sauvage, perles qui ne soient pas de culture – et surtout pas artificielles –, autant de choses auxquelles on ne prêterait pas attention pour une étude telle que celle-ci, mais qui trahissent une aspiration aux produits naturels purs. La notion de *griffe* vient parachever, comme le cachet, la signature même de la grande faune libre résumée dans l'image du félin. Dans ce domaine des porteurs de fourrure, il ne faut pas se dissimuler que c'est la restriction des grands carnivores qui détourne de leur peau, par une action volontariste de la raison ; car, sous cette résolution de la conscience écologiste, le goût pour ces parures luxueuses reste intact. Preuve en est, *a contrario*, que, lorsqu'il s'est agi de réduire le renard chez nous il y a quelques années dans le cadre de la prophylaxie de la rage, on s'est empressé de relancer la mode du renard. Au reste, cela n'a pas bien pris, car le caractère forcé de leur chasse (c'était plutôt de la destruction) la disqualifiait en en faisant une sorte de récolte. Les peaux y perdaient leur valeur de trophées. Dans cette optique, le renard d'élevage ne vaudra jamais le renard polaire, celui des trappeurs, mais il est vrai que la sélection peut développer des qualités de fourrure « plus belles que nature », ce qui est particulièrement le cas du vison. Il reste que la fourrure idéale est belle et sauvage, et que jamais on ne pourra donner d'Héraclès une image en peau de lion de Némée synthétique.

Au soir où ces premières lignes ont été écrites, un incident heureux s'est produit. Sur les écrans de télévision est apparue une réclame pour une nouvelle eau minérale – *l'eau à l'état sauvage*, était-il annoncé –, associant des grands carnivores à fourrure de notre faune, ours et loups, à un aigle dont la serre (= la griffe) emportait la bouteille vers les hauteurs montagnardes, lieu d'élaboration des eaux les plus pures et ultime refuge de l'état sauvage dans nos contrées. Précédemment, deux autres réclames parlaient de la fonte des neiges éternelles et de lion se désaltérant. La publicité n'a rien de négligeable ; elle est un document criant pour l'anthropozoologie.

Il est d'autres produits animaux qu'on préfère de source sauvage. Il en est même un que l'on ne conçoit qu'ainsi. C'est l'ivoire. Il est impensable d'élever des troupes d'éléphants pour lui. Il y en aurait déjà. Il n'y est pas songé. Cela rejoint l'ambre et les bois précieux, ceux dont on fait les instruments de musique par exemple.

L'ambre est d'abord l'ambre gris (*anbar* en arabe), calcul intestinal du cachalot, et il est avant tout une odeur, un fumet qui le rattache aux fauves ; c'est le parfum même du sauvage. Ses imitations ne sont que des ersatz, de même qu'aucune résine synthétique ne saurait remplacer l'autre, l'ambre jaune ou succin, pour nous en Europe l'ambre de la Baltique. Tous deux viennent de la mer, autre grand lieu du sauvage avec la montagne. Ils en portent, ils en sont la marque.

Pour ce qui est des bois précieux, on préfère les voir venir, plutôt que de plantations contrôlées par nos gardes forestiers, du cœur de la forêt brésilienne (acajou ou bois de

Brésil, anciennement de brasil, c'est-à-dire de braise : c'est leur couleur rouge qui a donné son nom au pays), de l'Afrique sauvage (ébène, noir comme elle), des îles (notion dans laquelle se retrouve le sauvage océan), ou même de nos hautes forêts (des Vosges, pour la lutherie), circonstance où l'on retrouve la montagne. Le plus constant dans tout cela est la forêt, la forêt aussi vierge que possible, la sylve qu'il est presque pléonastique de désigner comme primitive ; car notre mentalité parcourt encore le chemin de l'étymologie : *sauvage* vient du latin *silva* « forêt ». A travers l'histoire de notre langue, les deux concepts ne font qu'un. C'est ainsi dans nos cultures, et ainsi le noyer, qui est un peu notre acajou, est-il à la limite du sauvage (Poplin, 1988). D'autres peuples pourront avoir d'autres définitions, les Esquimaux, par exemple, dont la banquise sauvage ne porte pas d'arbres, ou les habitants des déserts, mais ces pages s'intéressent à nous-mêmes, et ce n'est pas le plus facile.

Les rapports entre l'ivoire et les bois vont très loin, au point qu'il ne saurait être question de les développer ici (voir Poplin, à paraître a). Parmi eux, il y a ce fait que l'ivoire et les bois précieux ne peuvent être que d'origine sauvage/silvatique. Or ce sont des bois, disons-nous, que le cerf porte sur la tête, des bois précieux et qui, de plus, ont à voir avec l'ivoire par la notion de défense. Il ne saurait donc être question non plus de l'élever pour lui en faire produire. Il faut les acquérir par la chasse. Cela concourt à la sainte horreur qu'ont les bons chasseurs pour les têtes braconnées. Elles ont un peu le même statut que les peaux de renard d'extermination prophylactique. Elles sont plus que bizarres : anormalement acquises.

Ainsi, nous sommes en quête de sauvage, et cela n'apparaît pas au premier regard, sans doute parce que cela appartient au plus secret de nous. Le cas de l'ivoire est typique. Alors qu'il est si flagrant, il ne se trouve pas dans les livres, et j'ai mis longtemps à m'en apercevoir. L'expérience montre que c'est lorsque l'intellect est en présence d'une espèce donnant à la fois lieu à une pratique du domestique et à une pratique du sauvage que le phénomène se remarque le mieux. Le dindon peut être donné en exemple.

La dinde blanche et le sauvage noir

Dans la commercialisation actuelle de la dinde, un syndicat de producteurs bressans a constitué, face à la race Blanche de Beltsville, industrielle et de souche américaine, à quoi nous devons ces choses insipides des supermarchés, une Dinde Fermière de Bresse, appellation d'origine contrôlée placée sous l'insigne d'un fier dindon toutes ailes et queue déployées, bien noir, affirmant un état naturel, originel rejoignant le sauvage (Poplin, 1992). Le plumage noir est inscrit dans la définition de l'AOC pour trancher sur la blancheur du volatile de production de masse, et le fait qu'il soit recouru au mâle dans l'image, alors que le produit porte la dénomination de la femelle, souligne le recours à l'idée de sauvage. Il y a en effet synergie entre elle et celle de virilité : c'est l'homme qui court les bois, la femme tient la maison (*domus* en latin, qui est la racine de *domestique*). Du reste, nous parlons toujours d'un *sauvage*, jamais, ou très rarement, d'une *sauvage*. La volaille bressane est bel et bien un produit de l'élevage, mais elle est présentée d'une manière qui renvoie à la nature pure et dure. En l'occurrence, le sauvage est cultivé sur le domestique, en réaction à l'état de culture dépassée où se trouve la dinde industrielle.

Le porc et le sanglier, cochons tenus domestique et sauvage

Dans le cas précédent, la séparation entre forme domestique et forme sauvage, toutes deux cultivées, est minime, mais il y est beaucoup tenu. On peut énoncer qu'elle est toute de principe au double sens du terme : elle n'est que commençante, mais mise en jeu avec une grande détermination de la part de l'homme. Avec les suidés, ce phénomène de dissociation va se montrer sous son plein jour : ce qui est fait à petite échelle pour le dindon est fait en grand pour le cochon, et il est heureux dans ce constat que le dindon soit là pour montrer que cela ne se fait pas sans raison. Mais surtout, le dindon était l'occasion de prendre conscience de la notion de système : c'est en *réaction* à la dinde blanche que le dindon noir s'est constitué ; il serait incompréhensible sans elle, et, par conséquent, c'est avant tout l'ensemble des deux qui compte et qu'il s'agit d'étudier.

Il est superflu de rappeler que le porc et le sanglier, interféconds, ne font qu'une espèce biologique. Ils sont une seule chose divisée en deux par l'homme. Le langage traditionnel est ici précieux, quand il réunit les deux sous le nom de cochon. Quand nos veneurs vont courre le cochon, il est évident, dans le contexte de la chasse, qu'il s'agit du sanglier ; et quand, passant dans une cour de ferme, ils effraient les cochons, il est non moins évident, dans cet autre cadre, qu'il s'agit du congénère domestique. L'allemand à la fois réunit et distingue les deux bêtes en forgeant sur *Schwein* les termes *Hauschwein* « cochon de maison » et *Wildschwein* « cochon sauvage ». Je laisse à dessein la notion de maison apparente au lieu de traduire *Haus-* par *domestique*, parce que l'image mentale du porc est très liée à celle de la maison des hommes (Poplin, 1990), au point qu'en chinois l'idéogramme de la maison représente un cochon sous un toit. De même qu'à l'homme des bois s'oppose la maîtresse de maison (*Hausfrau* en allemand), de même le sanglier est le sauvage/silvatique, et le porc est à demeure chez nous, l'origine de *chez* (ancien français *chiese* « maison », du latin *casa*) soulignant bien ce que je veux dire.

Il est magnifique, ce cas des porcins où les deux formes coexistent dans le même pays, et il me semble qu'au lieu de considérer le porc comme un rameau dérivé du tronc sauvage ou le sanglier comme une brindille vestigiale dans l'arbre du porc, il est plus juste de les regarder comme les deux branches égales d'une bifurcation où l'un est le symétrique, dans le domaine sauvage, de l'autre dans le domaine domestique. Quoi qu'il en soit de l'image, l'important est que les choses soient si tranchées. Sur ce point, j'ai sans doute été trop longtemps captif d'une mention de Rétif de la Bretonne dans ses souvenirs d'enfance, disant que son père l'encourageait à laisser le solitaire s'approcher des truies quand il les menait à la glandée. Il me semblait qu'il y avait là la preuve de croisements en retour jusqu'aux siècles récents. En fait, pour avoir scruté entretemps la personnalité de l'auteur par la voie de l'analyse anthropozoologique, il me paraît aujourd'hui qu'il entre une bonne part de projection dans cette relation tardive, et que l'on se trouve plutôt devant une fabulation en rapport avec le caractère du personnage. Il serait bon de disposer d'autres témoignages pour recouper celui-ci. Le porc a pu être tenu séparé du sanglier dans nos campagnes pendant longtemps, sauf accidents, et son évolution rapide à l'époque contemporaine est sans doute plus l'effet des progrès zootechniques que de la cessation tardive de ses croisements avec la bête noire. J'inclinerais maintenant pour

une ségrégation dans la longue durée, même si des cas comme celui de la Corse sont là pour plaider le contraire. Ce sont sans doute des exemples confirmant la règle en raison même de leur particularisme. Dans la généralité, la situation du porc et du sanglier n'est peut-être pas si éloignée de celle du chien et du loup que je le croyais. Un élément de ce rapprochement est le fait que le sanglier a été exterminé en Grande-Bretagne au XVII^e siècle comme le loup en France deux ou trois cents ans plus tard ; ce qui ne les empêche pas de continuer à faire partie du système culturel dans un cas comme dans l'autre. On touche ici le problème de la présence effective et de la présence « morale » des animaux. La seconde est aussi importante que la première, et, dans l'optique d'un couplage entre forme sauvage et forme domestique, le fait que celle-ci subsiste est de nature à entretenir la présence virtuelle de sa forme associée, en vertu du principe de non-exclusion des contraires dans la pensée profonde.

Le lapin, lièvre au petit pied

La chasse au lapin n'est pas une vraie chasse (Poplin, 1991a). Si, en vénerie, une fanfare lui a été consacrée, c'est plutôt par amusement. On court le lièvre, pas lui. Cela se retrouve chez ceux qui font parler la poudre : on va chasser le lièvre, on va tirer un lapin. Marcel Mauss ne s'y est pas trompé. Pour bâtir son aphorisme bien connu des ethnologues « On ne va pas à la chasse, on va à la chasse au lièvre », il a pris la bonne espèce, pas le lapin. Une autre considération, celle du braconnage, aide à comprendre le faible statut cynégétique de « ce petit animal », comme disent les paroles déposées au long de sa fanfare. Il est le gibier dont on supporte le mieux qu'il soit braconné. Poser des collets à lapin n'est pas grave. C'est de bonne guerre, et Maurice Genevoix a pour son Raboliot une tendresse de complicité. En poser pour le cerf est une honte. Et si la mort du cerf tenant les abois est poignante, celle du lapin n'est pas dramatique (Poplin, 1991b). Tout cela fait que sa chasse à tir, par exemple, n'est qu'une sorte de cueillette au fusil.

D'autre part, il n'est pas très lié au paysage sauvage. Ses anciennes garennes étaient comme des viviers, comme nos parcs à sangliers actuels. On l'y gardait, comme l'indique l'étymologie de *garenne*, liée par *varenne* à l'allemand *wachten*. Historiquement, il est un peu un échappé de clapier. A cela s'ajoute que, faisant des terriers, il a une maison. Comme dit Buffon du renard, « il est animal domicilié ». Cela l'oppose au lièvre, qui dort à la belle étoile, et le rapproche du lapin domestique. Du reste, il faut bien voir que lorsque nous parlons du lapin, nous avons en tête une image synthétique associant le lapin « sauvage », (notre actuel « garenne »), celui des garennes médiévales, le lapin de chou ou de clapier et celui des peluches et des chambres d'enfant. A travers tout cela, il apparaît comme un lapin d'intérieur, comme un être casanier, soit dit conservant à *casa* toute sa valeur de maison.

Peu chassé, bien chez lui comme chez nous, le lapin apparaît comme la forme domestique du lièvre (Poplin, à paraître b), et l'on retrouve entre eux le même rapport qu'entre le porc et le sanglier. Pour que le schéma soit complet, il reste à montrer qu'ils font un comme ceux-ci dans l'espèce porcine. Cette communauté existe en nous. Elle n'est pas d'origine comme pour les cochons, mais de fusion. Les deux images mentales se superposent, et, dès que l'attention se relâche, nous avons tendance à prendre l'un

pour l'autre. Les confusions révélatrices ne manquent pas. Je n'en retiendrai que deux. Il n'est pas rare de voir le célèbre lièvre de Dürer baptisé lapin, même chez des auteurs éminents, et les termes de lapereau et de levraut ont une furieuse propension à s'échanger l'un l'autre.

Il y a donc dans notre système culturel un ensemble sur lequel on peut mettre l'étiquette de *lagomorphes*, faute d'une plus simple, et où les rôles sont partagés entre le lièvre pour ce qui est de la (vraie) chasse et du sauvage, et le lapin pour ce qui est de l'élevage et du domestique. C'est à se demander si, le lapin absent, le lièvre ne ferait pas l'objet de tentatives d'élevage plus poussées que celles qu'on connaît.

Leur cas est particulièrement intéressant, parce que, outre ce partage, il fait apparaître la notion d'animal second. Je ne vais pas développer cette question ici, mais elle a pour nos deux compères une importance méritant d'être signalée. Dans nos cultures, l'âne est l'animal second du cheval, la chèvre celui du mouton, le chat celui du chien, le chien celui du loup, etc. Cette relativisation est l'une des clés de la syntaxe du bestiaire. Il se trouve que le lapin est le second du lièvre. Déjà, il l'est par la taille. Il l'est historiquement aussi, puisqu'il est arrivé dans nos pays alors que l'autre y était présent depuis toujours ; mais cela n'est pas nécessairement déterminant, car il est des nouveaux venus qui se taillent une belle place, comme le dindon. On pourrait croire que dans la dénomination du bec-de-lièvre, par exemple, le lièvre l'a emporté parce qu'il était le premier occupant. Il n'en est rien, car il en est allé de même dans les pays où le lapin coexistait. Le lapin est moins marquant, il a moins de pénétrance culturelle. Il est une manière de lièvre au petit pied.

Le lièvre est donc l'espèce principale et le lapin la subordonnée. Ces termes de grammaire soulignent le rapport avec la syntaxe. Dans le même esprit, le lapin apparaît comme la forme diminutive du lièvre, et cela a fait naître la suggestion que *lapin*, avec sa terminaison en *in* (cf. *poussin*), pouvait être dans le même rapport avec *lepus*. L'étymologie classique de *lapin* (Bloch et von Wartburg, 1986) fait appel à **lappa*, « pierre plate », « les lapins établissant leur repaire souvent dans la terre couverte de pierres ». Cela n'est pas convaincant, car ils préfèrent, de loin, le sable fin. La parenté de *lapereau* avec *leporem* (accusatif, cas régime de *lepus*) encourageait à penser à quelque filiation du nom latin du lièvre à *lapin*. Dans cette optique, *levraut* est parallèle à *lapereau* (la mutation du *p* en *v* se retrouve entre *lupus* et *louveteau*), et la terminaison de *lapereau* a comme équivalente *-in*. Aussi la joie a-t-elle été grande, en étendant la recherche, de constater dans le grand dictionnaire de Robert que l'hypothèse par **lappa* est contestée par P. Guiraud, qui rattache *lapereau*, l'anc. franç. *lapriel* et le port. *laparo* au lat. *leporellus*, « levreau », le petit lapin étant assimilé à un petit lièvre. Ce qui a précédé précise simplement que le lapin lui-même est considéré comme un petit lièvre, *petit* jouant sur « jeune de » et « en réduction ». Le débat n'est sans doute pas clos, mais il importait d'y faire apparaître que, par sa situation de second, le lapin est une forme mineure du lièvre.

Cerfs limoniers : le cerf harnaché de Villeneuve-Renneville

La première partie de ce sous-titre est empruntée à Rabelais, qui, au début du prologue du *Gargantua*, aligne *oysons bridez, lieures cornuz, canes bastées, boucqs*

volans, *cerfz limonniers*, expressions difficiles à comprendre de nos jours. Je me souviens d'un commentaire faisant des cerfs limonniers une fantaisie du grand auteur. On va voir qu'ils sont bien réels, et, si je me permets de désigner cette ignorance, ce n'est pas pour jeter l'anathème ; je m'en sens plutôt solidaire, et il y a une leçon à en tirer.

L'idée qu'un cerf puisse être mis dans les limons (brancards) ou même monté comme un cheval nous est si étrangère qu'elle ne s'était pas ancrée en moi jusqu'à la rencontre du cas de Villeneuve-Renneville. Les personnes pourtant avisées que j'ai consultées à cette occasion n'avaient pas de souvenir semblable, ou presque pas. A cela s'ajoute que ce cas, bien que publié dans une honorable revue, est comme absent de la littérature et des propos ; c'est du reste pourquoi j'éprouve le besoin de lui rendre justice en contribuant à sa notoriété en même temps qu'à sa documentation. Quand j'aborde ces questions avec quelqu'un, il est souvent besoin de reprendre la conversation au départ en stipulant : « Il faut vous dire d'abord qu'on peut domestiquer le cerf. » Toutes ces absences voisinent l'acte manqué et ont une même cause : il est impensable, précisément, que le cerf soit domestiqué.

Peu après la deuxième guerre mondiale a été trouvé dans le cimetière gaulois (début du second Âge du Fer) du Mont-Gravet à Villeneuve-Renneville, en Champagne, un squelette de cerf inhumé dans une fosse de dimension humaine. Le croquis publié par

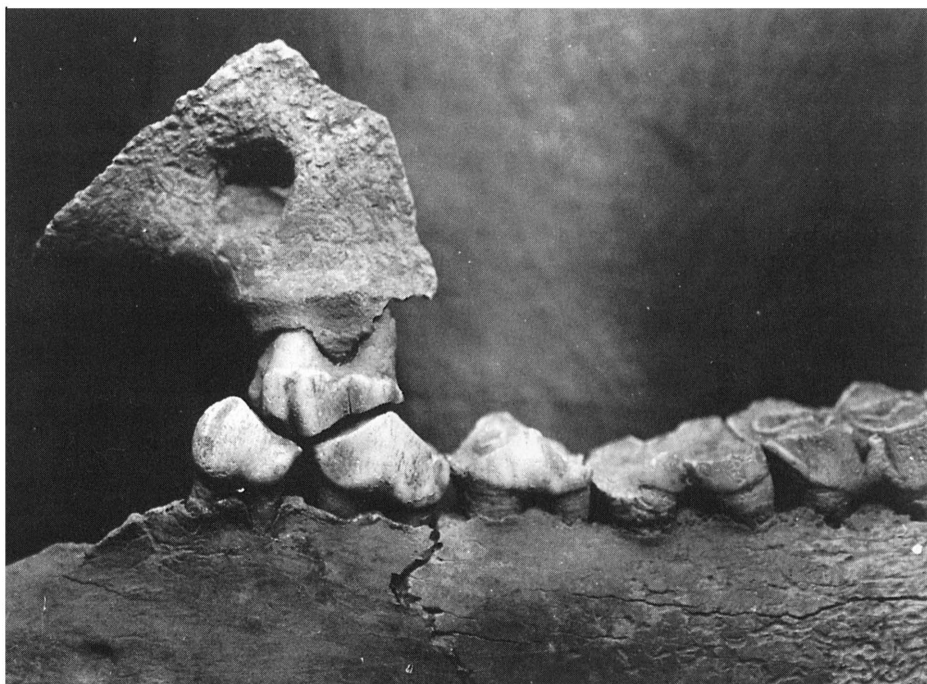


Fig. 1. Cerf de Villeneuve-Renneville. Fragment de mâchoire supérieure en articulé dentaire sur la mâchoire inférieure. Côté gauche. Les prémolaires les plus antérieures (à g.) étant présentes et sans marques de mors, celui-ci ne portait pas contre elles, contrairement à ce qui s'observe chez les chevaux.



Fig. 2. Mors en place sur la mâchoire inférieure. Les rondelles terminales de ses branches verticales sont en bois de cerf. La vue est prise de l'arrière et d'en haut. Les incisives (en ht) sont perdues. Entre elles et les prémolaires (en b.), il y a une barre, comme chez le cheval, mais qui va en se rétrécissant vers l'avant, contrairement à ce qui est chez lui. Le mors prend de ce fait une position très antérieure. Il était vraisemblablement tenu en place par un lien attaché aux anneaux des branches verticales et passant sous le menton comme la gourmette de bride. Cette reconstitution tire parti des empreintes métalliques laissées sur les os.

les auteurs (Brisson *et al.*, 1971-1972) laisse à penser qu'il était en connexion, ce que leur texte indique, ajoutant qu'il était complet. Il en reste aujourd'hui des débris de tête que je suis allé voir au musée d'Épernay⁽¹⁾. Il s'agit d'un sujet âgé, blanchi sous le harnais, peut-on dire. A ce propos, il est bon de faire observer que les pièces trouvées ne concernent que le harnais de tête ; j'aurais pu mettre *cerfbridé* au lieu de *cerfharnaché* dans le sous-titre ; en toute rigueur, l'hypothèse d'un cerf monté n'est pas exclue. Je ne veux pas entrer dans trop de détail. L'essentiel dans ces pages est que l'animal ait été utilisé (fig. 1 à 5).

(1) Le 11 mars 1993. J'ai fait les recollages qui s'imposaient et constitué un dossier photographique de 20 vues commentées, dont un exemplaire a été remis au musée, pour contribuer à sauvegarder ce qui subsiste de ce document exceptionnel.

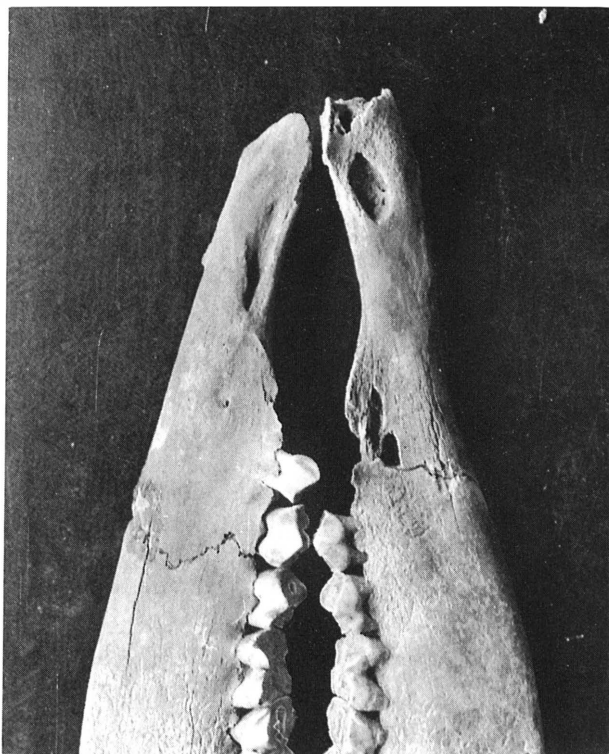


Fig. 3. Les deux demi-mâchoires inférieures mises à plat pour montrer les déformations osseuses dans la région d'application du mors. Il devait être attaché serré et aura été porté longtemps. Du reste, le bronze du mors est usé à l'articulation de ses pièces. L'âge dentaire est d'une douzaine d'années, donnée approximative qu'il vaut mieux présenter en parlant d'un âge déjà avancé.

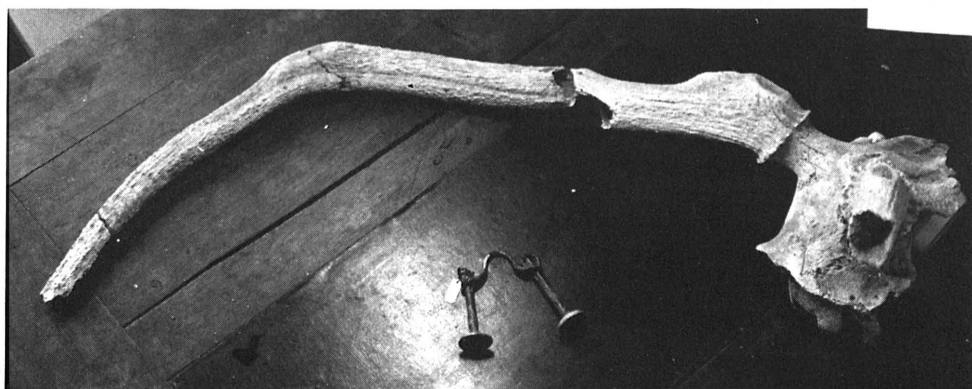


Fig. 4. Bois gauche attachant au crâne. Quatre andouillers ont été sciés (deux à droite, un à la grosse cassure, un à la coudure), de sorte que le sujet a été transformé en bête à cornes simples comme les daguets et les antilopes. Au premier plan, le mors.



Fig. 5. L'usure que portent les parties sciées du bois (ici, départ des deux andouillers inférieurs) montre que l'animal a vécu ainsi. Le degré marqué de cette usure, joint au développement modeste des bois (le sujet ravalait-il déjà ? N'avait-il pas conservé une ramure de jeune dix-cors ?), pourrait soulever la question de la castration, pour laquelle on aimerait disposer du squelette post-crânien.

parfois quelque ornement ou amulette, comme une défense de sanglier, bulles d'argent fixées au front avec de minces courroies, pendants d'oreilles d'airain, en forme de baies ou de perles, etc. On les baignait, on peignait leur poil luisant, on dorait leurs cornes. Quelquefois on les attelait à des chars ; on s'en servait comme de montures, avec des brides blanches ou des rênes de pourpre, avec une sangle à boutons de cristal. L'usage d'avoir des cerfs apprivoisés qu'on laissait sortir librement, courir dans les bois et rentrer à leur gré, devint assez commun sous les empereurs romains pour que la propriété de ces animaux dût être réglée par la loi. « Personne, dit le législateur, ne peut nier qu'ils ne soient sauvages de leur nature... ; ils sont considérés comme à vous, tant qu'ils ont la volonté de revenir, etc. ». (...) On voit ces animaux quelquefois attelés au char où la divinité est assise : c'est ainsi que la prêtresse d'Artémis Laphria paraissait en réalité traînée par des cerfs, dans la procession qui faisait partie de la fête de la déesse à Patras. On voit aussi, dans la pompe de Ptolémée-Philadelphie, des cerfs accouplés à des biges,

Les témoignages textuels sur ces utilisations ne manquent pas, mais, dans le climat d'oubli dont j'ai parlé, il leur est fait peu appel. En réaction, je présenterai quelques beaux passages, sans chercher à être exhaustif. Je commencerai par ce grand monument de l'archéologie classique qu'est le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio (au mot *bestiae* : 692 b, 693 a). On y voit à quel point le cerf peut être contrôlé par l'homme.

« Tous les historiens ont parlé de la biche que Sertorius faisait servir d'instrument à sa politique dans ses relations avec les peuples à demi barbares de l'Espagne ; elle obéissait à sa voix, le suivait partout sans craindre le tumulte des camps. Ce n'est pas là un fait isolé. Ovide, en décrivant le cerf de Cyparisse, et Virgile, celui de Silvie, avaient sans doute sous les yeux quelques-unes de ces belles bêtes habituées, elles aussi, à répondre à l'appel d'un maître, à manger à sa table, à sortir, à rentrer librement, à se prêter à ses caresses et à ses soins, à recevoir des parures de toutes sortes, guirlandes de fleurs, pompons, chaînes enrichies de pierreries, colliers d'or, d'où pendait

ainsi que des antilopes, des gazelles et d'autres bêtes de la même famille. Ils figurèrent souvent ainsi dans les fêtes des Romains ».

Le triomphe d'Aurélien à Rome après sa victoire de 272 sur Zénobie, reine de Palmyre, est resté fameux. La relation antique est ainsi traduite dans la *Biographie* Didot : « On y vit trois chars royaux (...). Il y eut encore un autre char, attelé de quatre cerfs, qui passait pour avoir appartenu au roi des Goths, et sur lequel Aurélien monta, dit-on, au Capitole, pour y sacrifier ces animaux pris avec le char à Jupiter très-bon très-grand ».

On trouvera d'autres informations pour l'Antiquité dans Keller (1887, 1909). Pour ce qui est des découvertes archéologiques comparables à celle de Villeneuve-Renneville, H.-H. Müller m'a signalé plusieurs cas à l'est de la France, dont celui de Rullstorf (Saxe), consistant en une sépulture avec trois chevaux et un cerf qui avait un mors dans la bouche.

Je voudrais passer maintenant à des époques plus récentes. Voici ce que donne l'ouvrage encyclopédique de Grzimek dans sa version française *Le monde animal* (vol. 13, 1975 : 177) : « Le prince Pückler roulait à Berlin Unter den Linden, dans une voiture tirée par six Cerfs, des Cerfs castrés, beaucoup plus dociles que les autres. Le roi français Jérôme, qui régnait à Kassel à l'époque napoléonienne, avait le goût des fêtes coûteuses et extravagantes. Le 15 août, anniversaire de son frère Napoléon, il fit présenter un attelage de quatre Cerfs. Mais les Cerfs s'enfuirent et les occupants de la voiture sautèrent à terre, épouvantés. Lorsqu'ils rejoignirent à pied l'écurie royale, les Cerfs y étaient déjà arrivés, avec des harnais déchirés et des débris de leur brancard. Louis VIII de Hesse-Darmstadt possédait également un attelage de six Cerfs robustes qui le menait de son pavillon de chasse de Kranichstein à Darmstadt ».

Parmi d'autres exemples, je citerai encore celui-ci, concernant notre roi Henri III (Erlanger, 1988 : 205). Reçu à Vienne le 23 juin 1574, il apparaît à la foule aux côtés de l'Empereur dans un carrosse doré traîné par des cerfs.

Une telle revue montre que ces utilisations sont le fait de princes, de personnes qui sont ou se mettent au-dessus du commun. Les textes nous ont gardé surtout ces cas-là, dira-t-on, mais ceux d'observation contemporaine, dont je n'ai pas parlé, le confirment. Il s'agit d'une fantaisie que peuvent se permettre des gens haut placés ; à travers elle ils expriment leur pouvoir de transgresser les lois, en l'occurrence celle de la répartition du domestique et du sauvage.

Une autre constatation est le caractère oriental de ces pratiques, caractère qui semble se maintenir de l'Antiquité, où Villeneuve-Renneville fait figure de poste avancé à l'ouest, à l'époque moderne et contemporaine, où la sphère germanique est nettement impliquée. C'est aussi à un Orient plus lointain que je songe, celui de la proche Asie et des premiers parcs de chasse. Il y aurait à pousser l'enquête de ce côté dans les derniers millénaires, en regardant en même temps le daim. Il me paraît significatif que, dans le *Livre de Kalila et Dimna* (Al-Muqaffa', 1980 : 303-305), la seule fois qu'il est question du cerf, il est domestiqué.

En troisième lieu, les récits ne cessent de surprendre par l'intimité potentielle dont ils témoignent entre le cerf et l'homme. Là-dessus, je voudrais citer un dernier texte après avoir dit ceci : j'ai vu dans un équipage de chasse à courre, à Moulins-Engilbert (Nièvre), au chenil tenu par Pierre Berthier, premier piqueur, une jeune biche apprivoisée vivant avec les chiens de la meute. Cela donne à réfléchir sur la nature des rapports du cerf avec

nous-mêmes. Le texte promis (Fournel, 1887 : 398-399) relate les exploits d'un cerf de cirque célèbre sous la Restauration, le cerf Coco.

« (...) il faisait le tour du manège en cadence, balançant gracieusement son bois, s'arrêtant au moindre signe de M. Franconi, changeant d'allure ou retournant sur ses pas, franchissant des rubans et des barrières, se mettant à genoux, tantôt sur les jambes de devant, tantôt sur celles de derrière, se couchant sur le côté en feignant d'être endormi. (...) Ensuite huit hommes entraient au son d'une musique militaire : ils se plaçaient en carré ; le cerf Coco sautait par-dessus les huit hommes. Ils étaient remplacés par quatre chevaux, qu'il franchissait également. (...) On élevait au milieu du manège une sorte de portique garni de pièces et de cordons d'artifices. Là, sur un piédestal, venait se poser le cerf Coco, héroïque, indifférent en apparence aux feux qui l'environnaient, aux détonations des pétards, au pétilllement des gerbes. D'autres fois, au lieu du portique, c'était un ballon avec sa nacelle, que l'on descendait ou remontait à l'aide d'une poulie, et où il prenait place ».

Ce ne sont là que des extraits.

Conclusion

Le cerf est l'exemple même d'un animal que non seulement nous chassons, mais encore nous n'élevons pas. C'est-à-dire que nous refusons les possibilités de familiarité, de domestication qu'il nous offre, pour mieux le maintenir dans son état sauvage. Nous le cultivons ainsi. Bien sûr, des tentatives de producteurs de viande en font une bête d'élevage, faisant effraction du cloisonnement de notre système culturel et ruinant celui-ci par fonte des catégories, mais ce ne sont encore que des tentatives, et il est à penser qu'elles rétrocéderont. Si de telles entreprises devaient s'éterniser, elles finiraient par donner une forme particulière, comme l'est le porc par rapport au sanglier ; on ne chasserait et n'élèverait pas le même cerf, de même qu'on ne chasse et n'élève pas le même suidé.

Dans le tableau classique, celui que brosse la tradition culturelle plus que millénaire, le cerf est sauvage et sans contrepartie domestique cervine. Quel groupe remplit donc ce rôle ? Les bovins et autres ruminants cavicornes qui viennent se ranger en regard des cervidés, et qui n'ont plus, eux, de représentants sauvages (en quoi le cerf et le bœuf sont idéaux). Voilà pour une part. Il en est une autre, importante et plus subtile, née de l'affrontement de la chasse et revenant au cheval.

Au cours de ces pages s'est montrée, cas après cas, la disposition en miroir du domestique et du sauvage, n'allant pas l'un sans l'autre, comme les deux pôles de l'aimant. Le sauvage est indispensable en face du domestique pour faire notre monde. C'est-à-dire avant tout pour le penser.

La citation de Buffon mise en exergue est hyperbolique, certes. Elle offre cependant l'avantage de présenter la nature sauvage non comme une terre inconnue qui resterait à conquérir, mais au contraire comme une terre que l'homme fréquente et qui le connaît. Elle dit, avec cela, que l'humanisation des paysages ne se réduit pas à la domestication des plantes et des animaux : leur culture n'est pas tout le champ de la culture ; il comporte aussi le sauvage. La pensée du sauvage reste un des grands constituants de l'humanité.

Bibliographie

- AL-MUQAFFA' Ibn, 1980.— *Le livre de Kalila et Dimna*, trad. par A. Miquel, Paris, Klincksiek, 347 p.
- BLOCH O., von WARTBURG W., 1986.— *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, PUF, 682 p.
- BRISSON A., ROUALET P., HATT J.-J., 1971-1972.— Le cimetière gaulois de La Tène Ia du Mont-Gravet à Villeneuve-Renneville (Marne), *Mém. de la Soc. d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du Dép. de la Marne*, 86, pl. 17, et 87, p. 19-20 et p. 46-47.
- ERLANGER P., 1988.— *Henri III*, Paris, Gallimard, coll. Folio.
- FOURNEL V., 1887.— *Le vieux Paris. Fêtes, jeux et spectacles*, Tours, Mame, 526 p., fig., pl.
- KELLER O., 1887.— *Thiere des classischen Alberthums in culturgeschichtlicher Beziehung*, Innsbruck, Wagner, 488 p., 56 fig.
- KELLER O., 1909.— *Die Antike Tierwelt, I, Säugetiere*, Leipzig, Engemann, 434 p., 145 fig., 3 héliog.
- POPLIN F., 1988.— Les noyers du père Podor, *Le Paissiau*, 8, Auxerre, p. 25-28.
- POPLIN F., 1990.— Fernand Clas, le cochon et la culture profonde, *Le Paissiau*, 14, Auxerre, p. 17-31.
- POPLIN F., 1991a.— La vraie chasse et l'animal vrai, *Anthropozoologica*, 13, Paris, p. 45-47.
- POPLIN F., 1991b.— Un ou deux lapins dans le bestiaire de Jules Renard, *Colloque Jules Renard, Nevers, juin 1990*, Nevers, Cons. gén. de la Nièvre, p. 189-205.
- POPLIN F., 1992.— Panorama du dindon du Nouveau Monde à l'Ancien. Sa place dans notre bestiaire. In : Le dindon, *Ethnozootechnie*, 49, p. 1-14.
- POPLIN F., à paraître a.— Délitage et débitage dans le travail de l'ivoire vrai sur des exemples du début du Paléolithique supérieur. *Table ronde : Le travail et l'usage de l'ivoire au Paléolithique supérieur, Ravello, 29-31 mai 1992*.
- POPLIN F., à paraître b.— Que le lapin est la forme domestique du lièvre. In : A. Micoud et V. Pelosse, La notion de sauvage comme rapport social au vivant, *Études rurales*, Paris.